

Compte rendu du Conseil d'école du 18 octobre 2022

Présents: Mme Pluyaud Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Sallard Adjointe aux affaires scolaires, Mme Yborra DDEN de secteur, Mmes Belda, Charmes, Margot, Pasquelin représentantes des parents d'élèves, et Mmes Bastid, Charbonnel, Raton, Faubladiet et Castan, M. Theil enseignants.

Excusés : M. Méral Maire de la commune, Mme Antony enseignante dans la classe de MS, GS et Mme Cuisinier Delisle représentante des parents d'élèves

1- Bilan de rentrée.

Cette rentrée a été plus sereine encore que la précédente grâce à un positionnement au Socle du protocole COVID. Pour éviter de déstabiliser les élèves, nous avons décidé de conserver l'organisation de la cantine ainsi que la répartition des toilettes. Le brassage entre les classes est désormais autorisé et nous avons donc repris un fonctionnement normal des temps de récréation, ce qui a permis d'atténuer sensiblement les tensions qui avaient pu apparaître au sein de certains groupes l'année passée.

Concernant les effectifs, actuellement 95 élèves sont inscrits à l'école (70 familles), 28 en maternelle et 67 en élémentaire; 1 enfant de toute petite section est d'ores et déjà inscrite et nous rejoindra début janvier. D'autres parents ayant leur aîné sur l'établissement m'ont fait part de leur volonté d'inscrire le plus jeune au premier semestre 2024 afin de lui permettre une découverte de l'école maternelle précoce. Les effectifs de la garderie et du ramassage sont stables, plus d'un tiers des élèves y sont inscrits et en bénéficient quotidiennement. La cantine sert une moyenne de 90 repas chaque jour. Tous les élèves y sont inscrits et seule une dizaine d'élèves, tous niveaux confondus, ne déjeunent pas régulièrement au restaurant scolaire.

Le 7 octobre dernier vous avez élu les représentants de parents d'élèves. Vous avez été 77 à vous exprimer sur 135 votants, nous avons dénombré 27 bulletins nuls ou blancs. Nous tenons à vous rappeler de nouveau qu'ils sont vos premiers interlocuteurs. Ils sont donc disponibles pour recevoir vos remarques et vos questionnements. Vous pouvez vous adresser à n'importe lequel d'entre eux, ils ne sont pas attachés à une classe. Voici à nouveau leurs coordonnées :

➤ Mme Belda / caroline.belda@orange.fr	➤ Mme Pasquelin / geoffrey2627@hotmail.fr
➤ Mme Cuisinier Delisle veronique.liaubet0547@orange.fr	➤ Marion Charmes / marion.jaub@hotmail.fr
	➤ Julie Margot / j.margot110@laposte.net

2- Evaluation d'école

Mme Pluyaud, IEN de la circonscription expose au conseil d'école que notre école a été sélectionnée par l'administration pour la réalisation de l'Evaluation d'école. Le ministère ayant décidé que sur une période de 5 ans tous les établissements scolaires de France seront évalués afin d'améliorer la qualité de l'école française.

L'évaluation d'école a pour but de permettre à chacun de trouver sa place à l'école et sortir du simple ressenti en se basant sur la réalité des faits. C'est dans ce cadre que différents travaux ont été réalisés sur l'école de Roannes depuis deux ans concernant le climat scolaire. L'année dernière, plusieurs personnels de

l'école ont participé à une formation concernant le climat scolaire afin de se préparer à l'auto-évaluation qui va devoir être réalisée. Celle-ci sera basée sur différents diagnostics faits à partir d'indicateurs factuels tels que, les résultats aux évaluations nationales, l'évolution de la démographie scolaire, l'analyse de consultations des partenaires ou des usagers de l'école. Le rapport d'auto-évaluation va être piloté par l'équipe enseignante Laquelle pourra s'appuyer sur une trame et des outils développés par l'Education Nationale pour le rédiger. 4 domaines seront évalués :

- Apprentissage et parcours des élèves
- Vie et bien-être de l'élève, climat scolaire
- Acteurs, stratégie et fonctionnement de l'établissement
- Environnement institutionnel et partenarial

Cette auto-évaluation permettra à l'équipe enseignante de rédiger le projet d'école. Le rapport sera ensuite à la disposition d'un jury d'évaluateurs extérieurs qui viendra réaliser une évaluation à l'école du 24 au 29 avril. Ce jury provenant d'un autre département sera constitué d'un inspecteur de l'éducation nationale, d'un directeur d'école, d'un chef d'établissement ou d'agents administratifs de la fonction publique. A la suite de leur visite, ils produiront un rapport d'évaluation qui sera transmis à l'Inspection ainsi qu'à la commune afin que les deux entités soient en mesure d'aider à répondre aux besoins de l'école dans le but d'améliorer la qualité des apprentissages et de la vie de l'école.

Mme Pluyaud, devant prendre congé, s'enquiert des questions diverses qui lui sont destinées. Mme Sallard interroge madame l'Inspectrice concernant le recrutement des AESH. Mme Pluyaud reconnaît que cette problématique est une réelle difficulté pour les communes qui ont du mal à contractualiser des personnels pour un nombre d'heures restreints. Elle convient que ça l'est malheureusement aussi, au niveau des écoles, certains élèves ne pouvant pas être accompagnés par manque de personnel disponible.

Après validation de Monsieur Méral, la commune accepte que les agents territoriaux puissent être consultés et participer à l'évaluation d'école.

3- **Projets d'activités et sorties**

Comme l'année dernière, nous ne sommes pas à l'abri d'annulation ou de report des activités prévues même si pour l'heure la situation sanitaire est en notre faveur et nous espérons qu'il en sera de même tout au long de l'année.

* Projets et activités des classes maternelles

- Mme Charbonnel expose au conseil les différentes sorties et projets auxquels l'ensemble des élèves de maternelle vont participer durant l'année scolaire :

La maternelle du dehors , comme l'année dernière les enfants des classes maternelle se rendront de façon hebdomadaire, généralement le mercredi matin, en forêt pour travailler différemment autant en mathématiques, qu'en phonologie ou sur des matières artistiques ou scientifiques. L'enseignant du CPIE nous accompagnera dans cette démarche à quatre reprises afin de nous apporter une aide technique précieuse concernant la découverte du vivant et de la biodiversité présente autour de nous .

Les classes de maternelle participent cette année à deux activités dans le cadre du projet Ecole et

cinéma : il se déplaceront au cinéma d'Aurillac pour une séance de visionnage des courts métrages 1,2,3 Léon dans le courant mars ou avril ainsi que pour l'atelier de Light Painting en partenariat avec l'association Plein la Bobine qui aura lieu le mercredi 23 novembre.

Les regroupements sportifs au niveau du canton sont remis en place, il s'agira pour les maternelles du thème de la Gymnastique et du cirque, le regroupement devrait se tenir au mois de mars selon la disponibilité du gymnase de Saint Mamet.

Nous nous rendrons également au spectacle de la Communauté des communes « Les pieds dans l'eau » qui aura lieu à la mi-mai à Omps.

Dans le cadre d'Ecole dehors et de la découverte de la nature chaque classe passera une journée à l'école de l'innovation à Saint Bonnet de Salers sur le thème des abeilles. Ces activités auront lieu les 12 et 13 juin, car sur suggestion de l'enseignante de Saint Bonnet les deux classes s'y rendront séparément afin de profiter aux mieux des ateliers.

Nous nous renseignons également sur la possibilité de passer une journée à Rioms es Montagne pour un trajet à bord du train le Gentiane express, afin de faire découvrir à nos élèves, ce moyen de transport assez peu usité dans notre département .

- Mme Bastid expose ensuite les projets de la classe de CP.

Les élèves se rendront au théâtre d'Aurillac dans le cadre des JMF le 4 avril pour le spectacle musical « Petits contes orientaux »

Ils bénéficieront comme depuis plusieurs années à présent d'un cycle équitation dans le cadre des séances d'éducation physique et sportive.

Les CP se joindront ensuite aux maternelles pour assister au spectacle de la comcom celui-ci étant à destination des 3, 8 ans.

Le CPIE interviendra en mai dans la classe sur le thème des petites bêtes.

- Mme Raton présente les projets et activités de la classe de CE

Les élèves se sont rendus, ce mardi 18 octobre, au théâtre d'Aurillac pour la représentation de la compagnie Jelly Jazz. organisée par l'association JMF.

Les CE participent pour la première année au projet Ecole et cinéma , la première séance aura lieu le 16 novembre avec le film Katia et le crocodile. Il y aura 2 autres séances dans le courant de l'année.

Ils se rendront le lundi 3 ou mardi 4 avril au Rouget pour assister au Spectacle « A LA PORTE » organisé par la Communauté des communes .

L'enseignant du CPIE interviendra dans la classe en mai sur le thème des petites bêtes également, un projet sur les insectes sera réalisé en classe à la suite de cette matinée.

Pour finir, les CE participeront à deux regroupements sportifs : une matinée gymnastique/cirque à Saint Mamet et une journée à la Ponétie pour une randonnée APER et de l'athlétisme.

- M.Theil s'exprime à son tour pour présenter les projets de la classe de CM

Les CM se sont rendus Jeudi 20 octobre à Saint Mamet pour un cross organisé par le collège dans le cadre de la liaison école/collège. 4 de nos élèves sont revenus avec une médaille autour du cou. Bravo à eux ainsi qu'à tous leurs camarades qui ont parcouru l'intégralité des 1,650 km de course.

Les CM participent également au projet Ecole et Cinéma et se rendront à Aurillac pour la projection de Katia et le crocodile le 16 novembre en compagnie des CE.

Le 18 novembre, ils se rendront en forêt accompagnés de Jérôme Belaubre enseignant du CPIE pour une découverte de la forêt roannaise en lien avec le programme de sciences des CM.

Ils auront également la chance de bénéficier d'un spectacle des JMF au théâtre fin janvier avec la représentation Gigambitus.

Les CM se rendront au centre aquatique d'Aurillac de janvier à mars les vendredis de 11h à 12h pour 7 séances. M.Theil sera assisté de Melle Terrisse maître-nageuse diplômée qui se chargera d'un groupe.

Ils auront besoin de parents accompagnateurs. Ainsi, nous rappelons que des demi-journées de formation sont prévues chaque année. Elles auront lieu cette année **les jeudi 1er décembre 2022 et vendredi 24 février 2023**. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez recevoir la formation afin de pouvoir encadrer un groupe , la formation est valable 5 ans.

La classe de CM se joindra à la classe de CE pour participer aux regroupement sportifs cantonaux. M.Theil envisage une sortie avec nuitée sur le site de St Urcize, mais ce projet n'est pour l'heure qu'au stade de l'ébauche , beaucoup de paramètres restant à régler.

4- Règlement intérieur

L'ensemble du Conseil d'école a validé quelques modifications apportées au règlement intérieur et a voté celui-ci à l'unanimité.

5- Questions diverses

La question de la continuité pédagogique a été également évoquée. Mme Castan rappelle le cadre de celle-ci, expliquant que la mise en place de la continuité pédagogique telle que définie lors de la crise du COVID n'intervient qu'en cas de fermeture administrative d'une classe et de confinement de celle-ci due à une forte hausse épidémique. Les enfants atteints du COVID et contraints de rester chez eux ne rentrent pas dans ce cadre. Il n'y a donc pas d'obligation de transmission des devoirs par la voie électronique. Les familles pourront cependant se rendre à l'école pour récupérer les devoirs à faire ou demander à ce qu'ils soient transmis à un membre de la fratrie ou un camarade de leur enfant. L'ensemble du conseil d'école valide cette procédure.

Mme Belda représentante des parents d'élèves évoque pour conclure la modification du système de tarification des repas de la cantine et de la garderie. Mme Sallard explique que la mise en place d'une facturation mensuelle est toujours en réflexion , la commission scolaire devant se réunir sous peu pour l'évoquer. La mise en place de celle-ci n'interviendra pas quelle que soit la formule choisie avant la rentrée 2023.

La séance a été levée à 20h25.

